

RAPPORT
DE LA
MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS
PENDANT L'ANNÉE 1896

Extrait du Compte rendu administratif et financier
PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Mai 1897



GENÈVE
IMPRIMERIE JULES-GUILLAUME FICK
(MAURICE REYMOND ET C^{ie})

1897

RAPPORT
DE LA
MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS
PENDANT L'ANNÉE 1896

Extrait du Compte rendu administratif et financier
PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Mai 1897



GENÈVE
IMPRIMERIE JULES-GUILLAUME FICK
(MAURICE REYMOND ET C^{ie})

1897

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1 ^{er} janvier 1896.	91	87	178
Entrés dans l'année.	60	64	124
Total en traitement.	151	151	302
Sortis	44	44	88
Décédés	18	14	32
Total.	62	58	120
Restent en traitement le 31 décembre.	89	93	182
Journées de malades	67,232		
Moyenne de présence.	183,18		
Maximum.	188		
Minimum.	178		

Rapport des guérisons au total des malades traités 5,29 %.

Rapports des guérisons au chiffre des admissions 12,90 %.

Rapport des guérisons au chiffre des sorties 13,33 %.

Rapport des décès au total des malades traités 10,59 %.

Rapport des décès à la moyenne de présence 17,46 %.

Entrées. — Epoque des admissions.

	Hommes	Femmes	Total
Janvier	3	2	5
Février	6	4	10
Mars	7	8	15
Avril	2	4	6
Mai	6	7	13
Juin	7	3	10
Juillet	4	5	9
Août	6	4	10
Septembre	8	9	17
Octobre	1	5	6
Novembre	4	6	10
Décembre	6	7	13
Total.	60	64	124

Age.

	Hommes	Femmes	Total
De 18 à 20 ans	3	2	5
21 à 30 »	15	9	24
31 à 40 »	14	22	36
41 à 50 »	8	11	19
51 à 60 »	12	10	22
61 à 70 »	5	5	10
71 à 80 »	2	3	5
81 à 90 »	1	1	2
Inconnu	—	1	1
Total.	60	64	124

Etat Civil.

	Hommes	Femmes	Total
Célibataires	30	23	53
Mariés	21	25	46
Veufs	7	14	21
Divorcés.	2	2	4
Total.	60	64	124

Religion.

	Hommes	Femmes	Total
Protestants.	21	34	55
Catholiques	35	30	65
Israélites	2	—	2
Inconnus	2	—	2
Total.	60	64	124

Professions.

	Hommes	Femmes	Total
Cultivateurs, jardiniers . .	9	—	9
Domestiques, manœuvres.	5	10	15
Balayers, allum. de gaz,			
Portefaix.	4	—	4
Confiseur, cuisinier. . .	2	—	2
Artisans (grosse industrie)	7	—	7
» (petite industrie) .	7	—	7
Tailleur, tailleuses . . .	1	9	10
Négociants, commis. . .	3	2	5
Institutrices	—	2	2
Repasseuses, blanchis ^{ses} .	—	4	4
Aubergistes	2	—	2
Ménagères, cuisinières. .	—	12	12
Etudiants	3	—	3
Avoué, interprète . . .	2	—	2
Contrôleur, receveur . .	2	—	2
Militaire.	1	—	1
Rentiers.	1	1	2
Sans profession	11	24	35
Total.	60	64	124

Causes déterminantes.

	Hommes	Femmes	Total
Causes morales	10	14	24
» somatiques	11	14	25
A reporter.	21	28	49

Entrées, sorties et forme de la maladie

FORME DE LA MALADIE	ENTRÉES			SORTIES									
	Hommes	Femmes	TOTAL	Guéris		Améliorés		Non améliorés		Morts		Totaux	
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
A Affections congénitales, (idiotie, imbecillité, débilité mentale)	4	1	5	—	—	—	—	—	—	—	—	1	8
B Psychoses constitutionnelles	4	3	7	—	—	1	—	—	—	—	—	6	—
C Psychoses simples . . .	28	38	66	8	5	3	12	21	5	—	6	30	35
D Psychoses organiques:													
Paralyse générale. . .	10	9	19	—	—	—	7	4	8	2	2	15	6
Démence sénile	4	6	10	—	—	—	—	2	2	4	4	2	6
Autres formes	—	3	3	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—
E Psychoses épileptiques. .	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1
F Psychoses par intoxication (alcoolisme)	7	3	10	2	1	1	—	—	—	—	—	6	2
G Cas douteux et non aliénés	1	—	1	—	—	—	—	—	2	—	—	2	—
Totaux.	60	64	124	10	6	8	24	28	18	14	64	56	120

[illegible]

Durée de la maladie avant l'admission.

	Hommes	Femmes	Total
De 8 jours à 1 mois . .	14	22	36
1 mois à 3 » . .	9	5	14
3 » à 6 » . .	6	10	16
6 » à 12 » . .	1	1	2
1 an à 2 ans . .	9	8	17
2 ans à 4 » . .	4	5	9
Plus de 4 ans. . . .	3	3	6
Plusieurs années. . . .	3	5	8
Affection congénitale . .	4	1	5
Durée inconnue	7	4	11
Total.	60	64	124

Sorties.

	Hommes	Femmes	Total
Rentrés dans leur famille .	14	17	31
Placés dans une autre famille	3	2	5
A reporter. . .	17	19	36

Report.	17	19	36
Transférés dans un asile d'aliénés en Suisse . . .	8	12	20
Transférés dans un asile d'aliénés à l'étranger . .	10	10	20
Rapatriés	2	2	4
Asiles de la vieillesse et de l'enfance arriérée . . .	2	—	2
Dans une prison	2	—	2
Destination inconnue . .	2	1	3
Resté à la ferme de Bel-Air	1	—	1
Total.	44	44	88

Age et durée du séjour des aliénés guéris.

Hommes				Femmes			
Age		Durée du séjour		Age		Durée du séjour	
19 ans	15 mois	15 jours		21 ans	15 jours		
20	»	5	»	25	»	1 mois	25
23	»	7	»	36	»	6	»
28	»	9	»	39	»	2	»
36	»	10	»	42	»	2	»
44	»	3	»	53	»	—	26
48	»	2	»				
48	»	—	»				
70	»	2	»				

Origine et domicile

Origine	Domiciliés dans le canton		Non domiciliés		Total	VENUS DIRECTEMENT			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		d'un hôpital		d'une prison	
					Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Genève	21	22	2	—	45	10	5	1	—
Glarus	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Vaud	2	7	—	—	9	—	3	—	—
Fribourg	1	1	—	—	2	—	—	—	—
Valais	2	1	—	—	3	1	—	—	1
Lucerne	1	1	—	—	2	—	—	—	—
Appenzell Schaffhouse	1	1	—	—	2	—	—	—	—
Tessin	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Zürich	1	2	—	—	3	—	—	—	—
Neuchâtel	1	3	—	—	4	—	—	—	—
Berne	1	1	—	—	2	—	—	—	—
Grisons	1	1	—	—	2	—	—	—	—
Argovie	1	1	—	—	2	—	—	—	—
France } Haute-Savoie	8	9	1	—	17	3	—	—	—
} Autres départem. ¹	—	3	—	—	3	—	—	—	—
Hollande	1	1	—	—	2	—	—	—	—
Autriche	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Russie	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Bulgarie	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Allemagne	1	4	—	—	5	—	—	—	—
Italie	1	3	—	—	4	—	—	—	—
	52	62	7	3	124	30	16	4	1

Age et durée du séjour des aliénés décédés.

Hommes					Femmes				
Age	Durée du séjour				Age	Durée du séjour			
57 ans	30 ans	— mois	— jours		55 ans	— ans	5 mois	15 jours	
51 »	— »	— »	9 »		54 »	11 »	— »	3 »	
43 »	3 »	— »	20 »		66 »	1 »	6 »	— »	
53 »	— »	2 »	4 »		56 »	1 »	4 »	8 »	
79 »	2 »	2 »	4 »		66 »	— »	1 »	1 »	
48 »	1 »	7 »	20 »		47 »	1 »	3 »	7 »	
64 »	3 »	— »	— »		59 »	24 »	— »	— »	
40 »	1 »	9 »	15 »		50 »	— »	1 »	8 »	
53 »	— »	5 »	21 »		73 »	— »	7 »	— »	
66 »	28 »	7 »	8 »		71 »	39 »	— »	— »	
52 »	— »	— »	5 »		69 »	1 »	6 »	6 »	
59 »	— »	— »	4 »		66 »	7 »	8 »	— »	
45 »	12 »	2 »	— »		71 »	— »	2 »	15 »	
72 »	— »	— »	1 »		67 »	1 »	3 »	15 »	
41 »	1 »	11 »	— »						
32 »	4 »	4 »	— »						
67 »	4 »	4 »	— »						
84 »	— »	— »	3 »						

Epoque des décès.

	Hommes	Femmes	Total
Janvier	1	1	2
Février	1	—	1
A reporter.	2	1	3

Report.	2	1	3
Mars	3	2	5
Avril	3	1	4
Mai	3	—	3
Juin	—	1	1
Juillet	3	—	3
Août	1	1	2
Septembre	1	—	1
Octobre	—	2	2
Novembre	—	1	1
Décembre	2	5	7
Total.	18	14	32

Causes des décès.

	Hommes	Femmes	Total
I. <i>Psychoses simples et constitutionnelles</i>			
Broncho-pneumonie.	—	2	2
Pneumonie.	1	—	1
Artério-sclérose et néphrite			
choronique	1	—	1
Tuberculose pulmonaire	2	2	4
Affection cardiaque	1	1	2
Carcinome de l'estomac	1	—	1
Délire aigu.	1	—	1
A reporter.	7	5	12

II. Psychoses organiques

Report.	7	5	12
Pneumonie.	3	2	5
Broncho-pneumonie.	7	5	12
Artério-sclérose et gan- grène senile.	—	1	1
Affection cardiaque.	—	1	1
Méningo-encéphalite chro- nique	1	—	1
Total.	18	14	32

Le nombre des admissions a été très considérable cette année, il s'est élevé à 124. Jusqu'ici, le chiffre de 93, atteint en 1883, était considéré comme exceptionnel.

Dans les entrées figurent 15 malades, 5 hommes et 10 femmes, qui avaient déjà été traités aux Vernets et 10, 4 hommes et 6 femmes, ayant séjourné dans des asiles publics ou privés de la Suisse ou de l'étranger. Dans les trois quarts des cas au moins, il s'est agi d'affections anciennes ou de rechutes chez des malades incomplètement rétablis. 2 femmes rentrées dans l'année, à plus d'un mois d'intervalle, sont comptées double, 3 hommes et 1 femme sont rentrés avant l'expiration de leur congé provisoire et ne sont pas considérés comme sortis.

44 malades, 30 hommes et 14 femmes, sont venus de l'Hôpital cantonal.

La moyenne de présence par jour a été de 183,18, soit une légère augmentation sur celle de 1895.

Les 12 et 15 septembre et du 7 au 10 octobre, la population en traitement a atteint son maximum, soit 188 malades, tandis qu'elle était tombée à 178, du 1^{er} au 3 janvier. Dans la division des hommes, le chiffre le plus élevé a été 97 et le plus bas 87. Dans la division des femmes, le maximum a été de 98 et le minimum de 87.

Un nombre considérable d'admissions, dans un asile déjà encombré depuis plusieurs années, implique forcément un chiffre de sorties à peu près équivalent : 120 sorties pour 124 entrées.

La prédominance, chez les malades admis, de l'élément étranger au canton, 63,88 %, a pour conséquence de nombreux rapatriements, souvent trop hâtifs au point de vue médical, mais permettant de satisfaire tant bien que mal aux nouvelles demandes.

Cette année, 41 malades, 19 hommes et 22 femmes, ont été dirigés sur leur pays ou canton d'origine par les soins du Département de Justice et Police. 22 sont des Suisses d'autres cantons et 19 des étrangers dont 14 Français.

Des autres malades sortis pour rentrer dans leur famille ou être placés dans des familles étrangères ou des institutions hospitalières, 18 sont d'origine genevoise, 14 hommes et 4 femmes.

La proportion des guérisons est faible, parce que la plupart des malades entrent, lorsqu'ils n'ont plus de chances de guérison, et aussi parce que l'encombrement de l'asile oblige à rapatrier des malades curables.

La mortalité, assez considérable cette année, a frappé surtout des malades avancés en âge ou atteints d'affections organiques du cerveau, très nombreuses à l'Asile des Vernets. Une épidémie de grippe qui a sévi dans les derniers mois de l'année a fait de nombreuses victimes chez ces sujets âgés ou débilités.

La tendance que l'on a, vu l'absence d'un asile d'incurables, à évacuer sur notre établissement des infirmes absolument inoffensifs, augmente beaucoup le nombre des décès. Mais elle a un inconvénient plus grave, elle prive et privera toujours davantage des soins de l'asile les aliénés curables, les mélancoliques portés au suicide ou autres malades dangereux que la direction est obligée quelquefois de refuser, à cause du manque de place. Le seul moyen d'éviter ce grave inconvénient, serait que toute demande d'admission fût préalablement adressée, avec pièces à l'appui, à la direction de l'asile, qui se prononcerait en connaissance de cause sur l'opportunité de l'entrée.

Dans les autres asiles suisses, cette demande préalable est toujours adressée au directeur-mé-

decin, sauf cas de force majeure et sans préjudice des autorisations supérieures prévues par la loi. Si pareille mesure n'est pas introduite chez nous, à brève échéance, notre Asile cantonal sera bientôt encombré de paralytiques et de vieillards tombés en enfance, internés uniquement pour cause d'infirmités et de gâtisme, tandis que les aliénés dangereux pour eux-mêmes ou pour autrui, devront être refusés. Il est en effet peu probable, qu'avec cet abus, l'Asile des Vernets puisse satisfaire aux besoins du Canton jusqu'à l'achèvement de Bel-Air, malgré les nombreux rapatriements d'étrangers.

Les pensionnaires ont eu leurs récréations habituelles. Une heureuse innovation a été la création d'un chœur mixte de malades et d'employés, qui a prêté son concours à la fête annuelle officielle de janvier et aux autres matinées musicales données dans le courant de l'année. Un certain nombre de malades paisibles ont visité l'Exposition nationale. Toutes ces distractions, encore trop peu nombreuses, hélas ! ont une importance énorme pour des malheureux privés de leur liberté et condamnés à la plus monotone des existences depuis dix, vingt, trente ans et plus. Les personnes généreuses qui viennent en aide à la direction pour procurer quelques distractions à ces infortunés, méritent toute reconnaissance.

Le nombre croissant des malades en traite-

ment, et l'obligation pour le directeur de se rendre plus fréquemment à Bel-Air, ont engagé la Commission de surveillance à demander un second médecin assistant. M. Auguste Röehrich, assistant à l'Hôpital cantonal, a été appelé à ce poste par arrêté du Conseil d'Etat, du 26 juin 1896.

La Maison cantonale des Aliénés a exposé, dans le groupe 37 de l'Exposition nationale, des préparations microscopiques faites dans le laboratoire des Vernets par M. Piltz, médecin-assistant, ainsi que des tableaux statistiques, rapports, etc. Elle a obtenu une médaille d'argent.

Dans sa séance du 20 octobre 1896, le Conseil d'Etat a nommé M. John Ramel, membre de la Commission de surveillance de l'asile, en remplacement de M. Jacques Ormond, démissionnaire.

L'éclairage en général, le chauffage de certaines salles et les appareils des bains étaient devenus absolument insuffisants. La canalisation était aussi en très mauvais état. Une somme de fr. 8,500, portée au budget de 1897, permettra de faire les réparations nécessaires.

Les mutations dans le personnel ont été fréquentes, notamment dans les services généraux.

Sont sortis :

7 infirmiers, 7 infirmières, 20 employés des services généraux.

Sont entrés :

12 infirmiers, dont deux particuliers, 7 infirmières, 18 employés des services généraux.

La somme des dépenses pour comestibles et boissons s'élève à fr. 67,604.05 ; divisée par le nombre des journées de malades et d'employés, soit 86,282 journées, elle donne fr. 0.78 ³⁵/₁₀₀, prix de la journée en général pour 1896.

DOMAINE DE BEL-AIR

L'année 1896 peut être considérée comme le point de départ de la mise en train du domaine de Bel-Air. De gros sacrifices ont été nécessaires, sacrifices nécessités par l'état d'abandon dans lequel ce domaine était laissé depuis de longues années. Il a fallu se pourvoir de bétail, d'animaux de trait et acheter les instruments aratoires indispensables.

Les engrais produits par l'exploitation sont loin d'être suffisants ; des achats d'engrais chimiques ont été faits dans le courant de l'année et les résultats obtenus sont satisfaisants.

Le mauvais temps persistant a nécessité un supplément de main-d'œuvre qui a augmenté sensiblement les dépenses. Les pluies ont empêché aussi les emblavures d'automne de s'effectuer ; mais il faut espérer que les travaux du printemps seront favorisés sous ce rapport et qu'un

excédant en semailles d'avoine compensera le déficit des blés.

La loi sur la tuberculose faisait un devoir à l'administration du Domaine de Bel-Air de soumettre son troupeau à l'inoculation, car l'Etat doit toujours donner l'exemple en pareille matière. Plusieurs vaches ont réagi et ont été rem placées immédiatement. Cette mesure sanitaire a causé une perte assez sensible au domaine. A l'avenir, aucun sujet ne sera admis sans avoir été préalablement soumis à l'épreuve de la tuber culine, et l'étable de Bel-Air pourra être considé rée comme indemne de tuberculose.

Le 31 décembre 1896, le domaine possédait 4 chevaux, 1 âne, 2 bœufs, 12 vaches et 1 tau reau.

Le personnel de la ferme a été un peu aug menté. Il se composait, à la fin de l'année, du chef de culture, marié, d'une domestique, d'un charretier, d'un berger et d'un aide-berger.

La colonie agricole annexée au domaine a été habitée en moyenne par 10 malades et un in firmier. Cette petite succursale de l'Asile des Vernets a continué à rendre de grands services pour le traitement des malades paisibles occu pés, dans la mesure de leurs forces, au travail des champs.

EXERCICE 1896

	RECETTES	DÉPENSES
	100,497 —	
Pensions	614 50	
Journées remboursées des an- nées antérieures	6,105 05	28,766 83
Produit brut du domaine . . .		67,604 05
Traitements		1,723 25
Nourriture		1,633 60
Blanchissage		
Pharmacie et Laboratoire . .		2,331 85
Exploitation du domaine ru- ral		800 —
Indemnité de logement à l'économe		731 —
Service extra (veillées et rondes)		1,300 —
Loyer de la colonie des Aca- cias		1,025 55
Dépenses spéciales pour ré- parations, mesures d'hy- giène, etc.		251 70
Frais pour l'Exposition na- tionale (crédit extraordi- naire)		501 —
Ameublement de chambres (crédit extraordinaire) . .		10,503 35
Chauffage		1,475 —
Eclairage		4,045 90
Frais divers		303 80
Achat et entretien de livres .		3,285 75
Lingerie		2,502 40
Literie		2,566 50
Mobilier		
Excédent des dépenses . . .	24,135 —	
	Fr. 131,331 55	131,331 55

Budget de la maison.

Économat cantonal.